Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Montguyon - Tome III

Montguyon, f., bois, étang, c^ne^ de *Placé,* à 2 kil. S.-O. du bourg. à la limite S.-E. de la forêt de Mayenne. — *Locus qui dicitur Montguion, … Fratres de Monte Guidonis,* 1198 (Hist. de Mayenne, p. XII). — *Fratres Grandimontis apud Montguion commorantes,* 1199 (Ibid., p. XVIII). — *Fratres de Montguion,* 1205 (Cart. de Fontaine-Daniel, f. 27). — *Le prieur de Montguion.* 1383 (Lib. rub., f. 87). — *Prioratus conventualis et electivus de Montguion,* 1606 (Ins. eccl.). — *Les Bonshommes de Montguyon* (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 55). — *Le château seigneurial du prieuré de Montguyon,* 1762 (Tit. de la fab. de Brécé). — *Montguyon,* f., chap. (Cassini). — Ruiss. affl. de l'Anxure ; long., 8.700 m. — Prieuré de l'ordre de Grandmont et non de l'ordre de Saint-Benoît comme l'indique Jaillot, sous le vocable de Sainte-Catherine, fondé en l'an 1198 par Juhel de Mayenne. Cauvin dit à tort, et d'autres après lui, que Juhel de Mayenne avait établi d'abord des Cisterciens au lieu de Montguyon. La dotation comprenait le lieu de Montguyon avec les droits d'usage les plus étendus dans la forêt de Mayenne ; un vaste domaine en Placé avec étang et bois, ayant comme abornements la vallée des Tesnières, les terres d'Hamelin de Montchien, du seigneur d'Abatant, et le bois d'Étivau ; le four du Marchis à Mayenne, les moulins de Couptrain, usage dans la forêt de Pail, haute justice sauf la mutilation et la peine de mort. Pour compenser ce qu'il leur prit plus tard pour sa fondation de Fontaine-Daniel, le fondateur donna aux Bonshommes une rente sur ses moulins de Mayenne. Guillaume de Mayenne (1199), Isabelle de Mayenne (1213). Foulques et Geoffroy de Mathefelon (1242), firent aussi des largesses.

En réduisant à trente-neuf commanderies les maisons de l'ordre, le pape Jean XXII annexa à Montguyon le prieuré de la Primaudière en Anjou, XIV^e^ s., mais ce bénéfice fut attribué au séminaire Saint-Charles d'Angers en 1770. L'évêque Gaultier de Baigneux revendiqua en 1383 contre Montguyon une dime et gagna sa cause en parlement. Deux religieux, frère Guillemin et un membre de la famille de Laval, ont laissé dans l'ordre de Grandmont le souvenir des vertus qu'ils avaient pratiquées à Montguyon. On fait en 1448 une enquête pour savoir si le prieuré est en état et si l'on y fait le service divin, « pour ce que l'on dit que non ». Mais malgré la commende, trois religieux au moins menaient encore la vie conventuelle en 1621 ; on fait bénir une cloche en 1660 et le prieur, en 1666, s'engage à faire accomplir le service divin dans la chapelle. Chapelle et métairie furent vendues nat^t^, le 10 novembre 1791, pour 12.800 ℔.

Dans les bâtiments actuels de la ferme on retrouve au midi un corps de logis, composé à l'étage supérieur d'une grande pièce à laquelle on accède à l'O. par un escalier extérieur en maçonnerie grossière, fait après coup, et par une porte en plein cintre ; deux fenêtres romanes donnent jour au levant. Le dessous de cette chambre, au rez-de-chaussée, est occupé par une salle voûtée de 8 mètres en carré, trop ornementée pour avoir servi seulement de cellier et que je crois être l'ancienne salle capitulaire. On y entre par une double baie divisée par un trumeau en maçonnerie. A droite et à gauche sont deux groupes de deux colonnettes dont bases et chapiteaux sont géminés. Un tore partant du chapiteau extérieur se profile sur le cintre et se continue au côté opposé du trumeau intermédiaire. Le tore inférieur des bases est représenté par une calotte demi-sphérique. La voûte intérieure est divisée en quatre compartiments avec colonne centrale et demi-chapiteaux formant consoles dans les angles et au milieu des quatre côtés pour recevoir les retombées des arceaux à fortes nervures hexagonales. Afin d'atteindre la hauteur des arcs diagonaux, les arcs doubleaux s'élèvent d'abord perpendiculairement en quittant le sommier. Il faut signaler ici la persistance du roman pur jusqu'à la dernière

année du XII[e] s. La colonne centrale a 2 m. de hauteur avec son chapiteau d'un bon dessin, décoré d'un simple feuillage au trait, et sa base analogue à celles des petites colonnettes, et une griffe en plus dans les angles.

Entre ce premier corps de logis et la chapelle se trouve un passage voûté en berceau, ayant portes à cintre roman à l'est, en anse de panier à l'ouest. Le chœur en rond-point, qui est tout ce qui subsiste de la chapelle, supposerait à l'édifice complet une longueur de 25 m. Les murs ont été rabattus jusqu'au milieu des fenêtres, dont la base intérieurement, à 1 m. 30 du sol, est soulignée par un tore saillant en granit se continuant tout autour de l'abside, et dessinant à gauche l'archivolte d'une fenestrelle ogivale. Au fond du chœur, au-dessous de la fenêtre est un enfoncement carré que fermait une porte. Les murs de cette chapelle et les voûtes de la salle capitulaire ont des traces de filetage à l'ocre rouge.

Prieurs : Macé *Duchesne,* 1450. — Richard *Dubois,* qui écrivit un recueil historique des affaires de son ordre dans l'Anjou et le Maine, 1495. — Mathieu *Legay,* 1524, 1525. — Julien-César *Bullanger,* curé du Bourgneuf, † 1599. — Jean *Martin,* de la paroisse de Saint-Ellier, 15 novembre 1600. — Pierre *Desboys,* curé d'Arthézé, chapelain de Sainte-Catherine de la Flèche et de la Carellière en Sainte-Colombe, par décès de Denis Arthur, 1601 ; démissionnaire, 1606. — Guillaume *Fouquet de la Varenne,* fils de Guillaume F., gouverneur de la Flèche, 12 avril 1606, mort évêque d'Angers le 9 janvier 1621. — Georges *Barny,* religieux de Grandmont, prit possession en personne le 10 février 1621. Les religieux du prieuré s'opposent le 14 octobre 1621 à la prise de possession du prieuré par Louis Le Guedois, chapelain de Saint-Jacques en l'église de Saint-Maur, pourvu en cour de Rome. — Jean-Louis de *Tardetard,* de Meaux, 1666. — Louis de *Blancpignon,* du diocèse de Troyes, chanoine de Saint-Pierre-le-Puellier, archidiacre de Buzançois, chapelain de la Madeleine et de Saint-Jean-l'Évangéliste à Saint-Étienne de Bar-sur-Seine, de Sainte-Élisabeth en la Sainte-Chapelle de Paris, de Sainte-Madeleine au collège de Navarre, prieur de la Raude, 17 août 1666. — Claude *Hennequin,* de Paris, démissionnaire, 1701. — Jean-Charles *Lagau,* de Paris, chapelain de Sainte-Marguerite de Vautourneux en la paroisse des Ermites, de Sainte-Catherine à Saint-Jean et à N.-D. de Bressuire, de Sainte-Marie-Madeleine au château de Vincennes, prieur de Saint-Roch au diocèse de la Rochelle, 1701. — François *Dupont,* chanoine de Beauvais, 1762, prédicateur du roi, censeur royal, abbé d'Haumont (?). Il avait soixante-dix-sept ans en 1790. M. Le Nicolais s'intéresse à lui et réclame la pension qui lui est due par la nation.

Hist. de Sablé, p. 186, 358. — *Hist. de Mayenne.* — D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans,* t. IV, p. 247 ; t. VI, p. 91. — Bibl. nat., lat., 22.450, p. 234. — Arch. nat., R/5. 387. — *Bull. hist. de la M.,* t. I, p. 283. — Cauvin, *Géographie,* p. 218. — Ins. eccl.